

## 6ème Forum mondial de l'eau Projet de déclaration ministérielle

1. Nous, ministres et chefs de délégations réunis à Marseille, en France, le 13 mars 2012 à la conférence ministérielle du 6<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau, « le temps des solutions », sommes déterminés à relever les défis de l'eau à toutes les échelles. Reconnaisant la déclaration ministérielle et les autres résultats du 5<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau tenu à Istanbul du 16 au 22 mars 2009 et tenant compte des contributions des processus politiques, thématiques, régionaux et racines et citoyenneté, ainsi que des propositions recueillies sur la « plateforme des solutions » du 6<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau, nous exprimons notre vision partagée sur ce qui suit :

2. Dans le prolongement du chapitre 18 de l'Agenda 21 (programme d'action des Nations Unies adopté à Rio lors du Sommet de la terre du 3 au 14 juin 1992), et du plan de mise en œuvre de Johannesburg adopté au Sommet mondial sur le développement durable du 2 au 4 septembre 2002, nous réaffirmons que l'eau est un facteur clé pour la paix et la stabilité et que les contributions significatives et plurielles de l'eau jouent un rôle central pour la Conférence des Nations Unies sur le développement durable « Rio+20 » sur « l'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté » et sur « le cadre institutionnel du développement durable ».

### **Assurer le bien-être de tous : accélérer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, développer l'assainissement et avancer sur l'eau et la santé**

3. Réitérant notre engagement d'atteindre les objectifs du millénaire pour le développement et à la suite de l'adoption des résolutions des Nations Unies (A/RES/64/292, A/HRC/RES/15/9, A/HRC/RES/16/2 et A/HRC/RES/18/1) relatives à la reconnaissance du droit de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement, nous nous engageons à accélérer la mise en œuvre des obligations en matière de droits de l'homme pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement par tous les moyens appropriés, au titre de nos efforts pour surmonter la crise de l'eau à tous les niveaux.

4. Nous sommes donc déterminés à assurer l'accès de tous à l'eau potable et l'assainissement aux niveaux requis de disponibilité, de qualité, d'acceptabilité, d'accessibilité et de coût, en mettant l'accent sur les plus vulnérables et en prenant en compte la non discrimination et l'égalité femme-homme. Pour améliorer la situation des milliards de personnes sans accès à l'eau potable et à un assainissement correct, nous entendons cibler nos efforts sur la planification et la coordination locales et nationales, des mécanismes adéquats de financement et d'investissement et des cadres robustes de régulation, de suivi et de redevabilité, en impliquant toutes les parties prenantes.

5. Une approche intégrée de l'assainissement et de la gestion des eaux usées, incluant la collecte, le traitement, le suivi et la réutilisation, est essentielle pour optimiser les bénéfices et la valeur de l'eau. Nous devons accélérer le développement et l'utilisation des ressources en eau non conventionnelles, dont la réutilisation dans des conditions sûres, pour valoriser les eaux usées, et le dessalement le cas échéant, pour stimuler les économies locales et aider à prévenir les maladies liées à l'eau et la dégradation des écosystèmes.

6. Nous devons intensifier nos efforts pour prévenir et réduire la pollution de l'eau, en vue d'accélérer l'accès à un assainissement durable et d'améliorer la qualité des ressources en eau et des écosystèmes. Nous entendons promouvoir une vision partagée, novatrice et intégrée de la gestion des eaux usées urbaines, rurales, industrielles et agricoles, assortie de cibles adaptées aux contextes pour la mise en œuvre de nos actions, dans le cadre des législations, institutions et mécanismes d'application nationaux, avec le soutien de la coopération régionale et internationale, et incluant la diffusion de technologies adaptées et le partage des connaissances.

7. L'eau et l'assainissement sont essentiels pour la santé, l'hygiène et la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement. Nous sommes déterminés à assurer le suivi de la résolution sur l'eau potable, l'assainissement

et la santé adoptée par l'assemblée mondiale de la santé (WHA64.24) pour lutter contre les maladies liées à l'eau. Nous entendons intégrer l'eau potable et l'assainissement durable, l'hygiène personnelle, domestique et collective, la protection et le suivi de la qualité de l'eau et les outils d'alerte dans les stratégies et programmes de santé. Leur élaboration et leur mise en œuvre reposent sur des cadres politiques renforcés et intégrés assurant une meilleure cohérence intersectorielle, et sur la coopération entre toutes les autorités et les parties prenantes.

8. Pour contribuer à la santé, l'hygiène et la nutrition, les solutions incluent des cadres institutionnels efficaces pour exploiter et entretenir les services d'eau et d'assainissement existants et pour optimiser les investissements dans les infrastructures. Des processus intégrés tels que les plans de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau et de l'assainissement contribuent à une meilleure gestion de la qualité de l'eau et du risque sanitaire. Pour changer les comportements, il faut également un soutien fort à la participation, l'éducation, l'autonomisation et l'appropriation par les communautés.

### **Contribuer au développement économique : l'économie verte, l'eau pour la sécurité alimentaire, l'eau et l'énergie**

9. Le rôle critique de l'eau dans tous les systèmes environnementaux, sociaux et économiques devrait être reconnu dans le développement économique à l'aune des bénéfices sociaux et environnementaux qu'elle génère. Dans le cadre du développement durable, la contribution de l'eau aux politiques orientées vers l'économie verte devrait être promue de façon à assurer l'éradication de la pauvreté, la croissance et la création d'emploi tout en préservant les écosystèmes et en luttant contre le changement climatique.

10. Une nouvelle approche de l'eau, de l'alimentation et de l'énergie, fondée sur une meilleure compréhension et la reconnaissance plus systématique de leurs interactions dans la prise de décision et la planification, offre la possibilité d'améliorer la production et la gestion durable de ces ressources rares. Une utilisation plus efficace et la réduction des gaspillages peuvent améliorer l'accès à l'eau, l'alimentation et l'énergie. Nous entendons renforcer la cohérence des politiques, adapter les arrangements institutionnels existants et établir des cadres pour maximiser les bénéfices et les synergies entre ces secteurs.

11. L'augmentation, à l'échelle mondiale, des demandes et utilisations multiples de l'eau impose, pour le développement durable, une gestion intégrée des ressources en eau et l'ensemble de principes et de processus qu'elle propose pour faciliter la prise de décision, la planification et l'investissement à tous les niveaux. Au titre des solutions, nous encourageons les autorités compétentes, y compris les autorités de bassin, à adopter des cadres intersectoriels plus cohérents, équitables et durables pour assurer le développement durable.

12. L'eau est cruciale pour l'agriculture, le développement rural, l'industrie alimentaire et la nutrition : il ne peut y avoir de sécurité alimentaire sans eau. Les politiques d'eau et de sécurité alimentaire doivent donc être intégrées, pour assurer tout à la fois un usage efficace et la protection des ressources en eau. Pour garantir la sécurité alimentaire pour une population mondiale croissante, dans un contexte global de changement climatique, les solutions impliquent des approches novatrices et sur mesure, répondant à la diversité des situations dans le monde, en tenant compte de la disponibilité et la qualité de l'eau, des sols et des terres, du niveau de développement des infrastructures pour l'agriculture pluviale et irriguée, de l'exposition aux inondations et aux sécheresses, de l'utilisation durable des ressources en eau souterraines et de la capacité institutionnelle des parties prenantes concernées.

13. Nous entendons garantir que les politiques d'eau et de sécurité alimentaire répondent aux besoins des plus vulnérables, en particulier les communautés locales, l'agriculture familiale, les femmes et les peuples autochtones. Il faut promouvoir la gestion de l'eau et des sols pour limiter l'érosion, la dégradation des terres et la pollution de l'eau, en vue d'accroître l'efficacité de la filière alimentaire, « de la fourche à la fourchette ». Les solutions incluent des technologies et des pratiques favorisant le stockage et les économies d'eau dans les zones irriguées et pluviales, la réduction des pertes et des gaspillages en eau et en nourriture, la réutilisation dans des conditions sûres des eaux usées pour l'agriculture et l'industrie, l'intensification de la culture de variétés végétales, traditionnelles ou nouvelles, tolérantes au stress hydrique, et la participation des parties prenantes, en particulier les organisations de producteurs, aux politiques de l'eau. L'engagement du G20, du D8 et des autres entités pertinentes de traiter de l'eau et de la sécurité alimentaire est bienvenu.

14. L'eau et l'énergie sont de plus en plus interdépendantes, car l'eau est l'un des intrants majeurs pour la production, la technologie et les procédés industriels dans le domaine de l'énergie, tandis qu'il faut de l'énergie pour produire et distribuer l'eau et pour gérer les eaux usées. Nous devons aborder les politiques d'eau et d'énergie de façon cohérente et en harmonie avec les cycles naturels de l'eau, pour encourager l'utilisation durable

Pro

Provisoire,

(GLAAS) de l'ONU-Eau, nous comptons encourager des partenariats inclusifs entre scientifiques, décideurs politiques, fournisseurs de services et autres parties prenantes pour répondre aux besoins politiques et faciliter l'interface science-politique, en fournissant des outils techniques et des méthodes novatrices, en impliquant les chercheurs pour dynamiser l'innovation et en assurant la diffusion. Une meilleure coordination sur les enjeux liés à l'eau au sein du système mondial est nécessaire pour renforcer et rationaliser sa capacité à apporter un appui ciblé aux pays.

partenariats entre les autorités publiques, les organisations des fournisseurs de services, les institutions privées et les

pour faciliter l'échange des meilleures pratiques sur les services de l'eau. Nous prévoyons de développer des solutions pour les besoins de l'eau adaptées au marché de l'emploi et attractives pour les entreprises, l'excellence, des associations des professionnels de l'eau, des réseaux en réseau et du jumelage des centres de formation sur l'eau. Nous accordons une attention particulière à la prise de conscience et nous nous efforçons de responsabiliser les acteurs pour les responsabiliser.

Ces engagements des gouvernements concernés, nous devons mettre l'accent sur les pays en développement, notamment des pays les moins avancés, en termes de capacités, de renforcement des capacités et de transfert de technologies nationales agréées, en particulier sur la gestion intégrée des services d'assainissement.

En conclusion, les résultats du 6ème Forum mondial de l'eau « le temps des engagements », et sommes d'accord pour qu'ils soient largement diffusés des Nations Unies sur le développement durable « Rio+20 », en

mettant l'accent sur les priorités suivantes :

- L'accélération de la mise en œuvre des obligations en matière de droits de l'homme pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour le bien-être de tous et la santé, en particulier pour les plus vulnérables, et l'amélioration de la gestion des eaux usées ;
- Les interrelations entre l'eau, l'énergie et la sécurité alimentaire, en assurant la pleine cohérence des politiques et le bon fonctionnement des écosystèmes liés à l'eau, en vue d'exploiter les synergies et éviter les effets négatifs entre secteurs, créatrices d'une croissance durable et d'emploi ;
- L'incorporation de l'eau dans toutes ses dimensions, économiques, sociales et environnementales, dans un cadre de gouvernance, de financement et de coopération, en s'appuyant sur les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement d'ici 2015 et au-delà.
- 
- Les tables rondes de haut niveau tenues pendant la conférence ministérielle offrent autant d'occasions d'identifier des solutions et des engagements pour progresser sur les questions de l'eau ;
- Les partenariats noués avec les parlements, ainsi qu'avec les autorités locales et régionales qui jouent un rôle pivot, à la fois politique et opérationnel, sur ces questions, devraient se poursuivre, le cas échéant, en lien avec les processus thématiques, régionaux et racines et citoyenneté du 6ème Forum mondial de l'eau ;
- Nos solutions et engagements pour l'eau devraient être, le cas échéant, consolidés et diffusés et leur mise en œuvre suivie et évaluée, par les autorités compétentes, pour bénéficier aux prochains Forums mondiaux de l'eau ; et
- 

Ile de Marseille et le conseil mondial de l'eau pour leur